

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

*Synthèse du Mémoire de Master*

# **Conceptions des enseignants quant à l'égalité dans le traitement des élèves au cycle 3**

## **Le cas d'un Cycle d'Orientation fribourgeois**

Auteur	<b>Curty Ali</b>
Directeur	Dr Yerly Gonzague
Date	Février 2019

---

## Introduction

Les notions d'égalité, d'équité et de justice font partie intégrante de l'École et de la pratique enseignante. Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, ces concepts ont évolué et se sont diversifiés sous l'influence de développements historiques et sociaux (par ex. révolution industrielle ; guerres ; passage à une école primaire, puis secondaire, obligatoire ; etc.) mais aussi sous l'influence de penseurs tels les grands sociologues (par ex. Bourdieu ; Rogers ; Passeron). Cette évolution est aussi remarquée dans les différents textes de loi. Alors qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, la justice scolaire consistait surtout en une égalité d'accès à l'école, de nouvelles conceptions ont vu le jour au siècle dernier : égalité de traitement des élèves au début du XX<sup>ème</sup> siècle, équité entre les élèves dès 1970 (Dupriez & Verhoeven, 2007). On retrouve ces différents concepts dans la Loi fribourgeoise sur la scolarité obligatoire du 9 septembre 2014, Ch.1 Art.3 al.2 (Etat de Fribourg, 2014) : « A cette fin, l'école assure l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales définies par les plans d'études, ainsi que d'une identité culturelle basée sur les valeurs universelles **d'égalité, d'équité, de justice**, de liberté et de responsabilité. ». Nous nous sommes alors interrogés sur les conceptions des enseignants quant à la justice scolaire et comment ils les perçoivent dans leurs pratiques. Nous avons donc fait un état des lieux de la question suivante : « **Quelles sont les conceptions des enseignants quant à l'égalité dans le traitement des élèves au cycle 3 ?** » auprès des enseignants d'un établissement scolaire.

## Cadre théorique

Afin de mieux comprendre les notions utilisées pour notre recherche, le cadre théorique de notre travail définit principalement les concepts de justice scolaire (Dubet, 2004), d'égalité sous ses différentes formes, d'équité ainsi que les pratiques pédagogiques qui soutiennent ou entravent l'égalité (Feyfant, 2016 ; Perrenoud, 2005). Nous avons aussi recensé différentes recherches sur le sujet telles que celles de Dupriez et Verhoeven (2007), Dumay et Dupriez (2008) ou encore Crahay (2012).

## Méthode

Nous avons mené une recherche auprès de 40 enseignants sur 79 d'un cycle d'orientation francophone du canton de Fribourg. Nous avons suivi une méthode mixte (Fortin & Gagnon, 2016) avec comme base quantitative un questionnaire validé (Dumay & Dupriez, 2008) que nous avons complété avec d'autres items. Pour la partie qualitative, quatre questions ouvertes portant sur l'égalité et sa mise en pratique y ont été ajoutées au questionnaire ainsi que quelques informations propres à chaque enseignant. Le questionnaire a été envoyé par courriel et la passation a été effectuée en ligne sur

internet durant le mois de février 2018. La recherche garantissait la confidentialité, voire même l'anonymat si les participants le souhaitaient. Les données quantitatives ont été analysées à l'aide du logiciel de statistiques SPSS. Les données qualitatives ont été codées et catégorisées selon différents termes présents dans les verbatims et d'après le sens de ses derniers. Finalement, les résultats issus des données quantitatives et qualitatives ont été comparés afin de voir s'il avait des incohérences entre les conceptions de l'égalité et les pratiques enseignantes déclarées ainsi qu'entre les résultats issus de la partie quantitative et qualitative.

## **Résultats**

Les résultats de notre recherche permettent tout d'abord de constater que de manière générale les différentes conceptions de l'égalité sont volontiers acceptées par les enseignants de notre échantillon. Cependant, la conception la plus acceptée est l'égalité de respect, suivie de peu par l'égalité des acquis de base. Globalement, dans notre échantillon, nous avons observé une différence selon le genre où les femmes ont une acceptation plus élevée que les hommes pour toutes les conceptions de l'égalité. La compensation sociale est la conception la moins acceptée à la fois des hommes et des femmes. Concernant les verbatims extraits des définitions de l'égalité et des exemples de pratiques enseignantes visant l'égalité, elles démontrent qu'il y a plusieurs façons de tendre vers diverses conceptions de l'égalité. Un point commun dans de nombreux cas est la différenciation comme moyen de s'approcher d'une certaine justice scolaire tandis que pour d'autres enseignants c'est l'absence de différenciation qui permet une justice scolaire, soit une égalité de traitement. La différenciation de structure est la notion la plus retenue comme soutien à l'égalité et cela certainement parce qu'elle est une des plus faciles à mettre en place. Il ressort également de notre étude que les enseignants de notre échantillon ne sont pas toujours cohérents entre la conception qu'ils ont de l'égalité et ce qu'ils font dans leur travail quotidien. De même, ils font parfois preuve d'incohérence entre ce qu'ils pensent faire et ce qu'ils font réellement dans leurs pratiques enseignantes.

## **Conclusion**

Comme dans d'autres études (Crahay, 2012; Dumay & Dupriez, 2008), nous pouvons confirmer que l'égalité revêt plusieurs conceptions et donc que les enseignants fribourgeois de notre échantillon sont comparables à d'autres enseignants provenant de pays alentours. La justice scolaire découlerait alors de pratiques enseignantes mettant en oeuvre différentes conceptions de l'égalité. L'intersection de plusieurs conceptions de l'égalité débouche au final sur l'équité.

Au regard de notre étude, afin de soutenir ces conceptions de l'égalité, l'élément le plus relevé par les enseignants interrogés est d'avoir une attitude positive envers les élèves et de leur montrer du

respect. Cependant, il reste tout de même un élément paradoxal. Pour certains, être juste passe par l'égalité et la différenciation, tandis que pour d'autres, il ne faut faire aucune différenciation et demeurer dans une égalité de traitement.

Les enseignants qui prendraient connaissance de ce travail pourraient prendre conscience des différentes conceptions de l'égalité qui existent et ainsi se questionner sur la cohérence entre ce qu'ils souhaitent pour leurs élèves et ce qu'ils font réellement dans leurs pratiques de tous les jours.

## **Bibliographie**

- Bourdieu, P. (1966). L'école conservatrice: Les inégalités devant l'école et devant la culture. *Revue française de sociologie*, 7(3), 325-347.
- Crahay, M. (2012). *L'école peut-elle être juste et efficace? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*. Paris: de Boeck.
- Dubet, F. (2004). *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?* Condé-sur-Noireau: Seuil et La République des idées.
- Dumay, X., & Dupriez, V. (2008). L'égalité à l'école : qu'en pensent les enseignants du primaire en Belgique francophone ? *Revue française de pédagogie*, 163, 77-89.
- Dupriez, V., & Verhoeven, M. (2007). Du droit à l'éducation à l'égalité des résultats : Les avatars de la démocratisation scolaire. In X. Dumay & M. Frenay (Eds.), *Un enseignement démocratique de masse : Une réalité qui reste à inventer* (pp. 19-44). Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.
- Feyfant, A. (2016). La différenciation pédagogique en classe. *Dossier de veille de l'IFÉ*, 113.
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Montréal: Chenelière éducation.
- Perrenoud, P. (2005). *L'école face à la diversité des cultures. La pédagogie différenciée entre exigence d'égalité et droit à la différence*. Consulté le 15 octobre 2018 sur [http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/difference.html](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/difference.html)